

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET : N°024-2023/ABER/DG/DMP

**POUR LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DE
FOURNISSEURS/PRESTATAIRES DE SERVICES AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés, gestion 2023, l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires de services au titre de l'année 2023.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que l'ABER pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition de biens et services.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Numéro du lot	Domaines
Fournitures et équipements	
Lot 1	Acquisition de matériels bureautiques
Lot 2	Acquisition de documentation générale
Lot 3	Acquisition de documentation technique
Lot 4	Acquisition d'un véhicule station wagon
Prestations de service	
Lot 5	Maintenance de l'ascenseur
Lot 6	Prestation de services liée à l'hébergement du site web, de la messagerie professionnelle et de l'espace Cloud de travail
Lot 7	Location de salles et de cars
Lot 8	Entretien et réparation d'un véhicule du projet PN/AMP

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de l'ABER pour l'année 2023 ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
 - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
 - une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant notamment son adresse complète et exacte, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;

- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

5. Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres de service auprès de l'ABER sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
6. Aucune entreprise ne peut souscrire à plus de deux domaines d'intervention.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous :

**Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,
Téléphone : +226 25 37 45 01, Courriel : info@aber.bf**

et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn
et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :
**Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,
Service courrier**

au plus tard le **jeudi 20 juillet 2023 à 09h 00mn.**

9. L'ABER se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des expressions d'intérêt reçues.

Ouagadougou, le
La Directrice des Marchés Publics

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH